



Un avant-goût de la rentrée politique a été donné, hier, dans la cour du château de Neuchâtel. DAVID MARCHON

Chaude rentrée politique autour du congé maternité

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH

Cet affrontement risque de se répéter ces prochains mois. Et il met à l'épreuve la majorité féminine au Grand Conseil neuchâtelois, qui penche à droite. La gauche, les syndicats et les mouvements féministes se mobilisent contre une tentative de raccourcir le congé maternité des fonctionnaires.

Hier, les journalistes ont eu un avant-goût de l'accueil qui sera réservé aux députés lorsqu'ils feront leur rentrée. Le 25 janvier, une manifestation aura lieu de 12h30 à 13h30 dans la cour du château de Neuchâtel avec pour slogan «Touche pas à mon congé maternité!»

Les parlementaires devraient, ce jour-là ou le lendemain, se prononcer sur le congé maternité offert aux collaboratrices de l'Etat, de communes ou d'entités parapubliques. Il est fixé à 17,4 semaines. Mais sa durée est réduite jusqu'à 24 jours pour les futures mamans mises en arrêt de travail avant l'accouchement. Constatant une inégalité entre mères, la

gauche propose que le congé ne débute qu'à la naissance de l'enfant. Une motion populaire lancée par le Syndicat des services publics (SSP), qui a réuni plus de 600 signatures, demande également un congé maternité «non tronqué».

«Régression sur le dos des femmes»

Au sein de la commission du législatif qui a examiné le projet de la gauche, «tout le monde a reconnu que cette façon de faire n'allait pas», a souligné devant la presse Sarah Blum, vice-présidente du POP et députée. Pourtant, «la droite en a profité pour faire une proposition inacceptable». Elle constitue «une régression sociale sur le dos des femmes», selon Claude Grimm, secrétaire syndicale au SSP.

De quoi s'agit-il? Le Parti libéral-radical demande que le congé maternité soit fixé à 16 semaines à partir de l'accouchement. Le Conseil d'Etat y est favorable, «dans un souci d'équité et d'harmonisa-

tion avec le secteur privé». Car «la plupart des collectivités publiques et des grandes entreprises proposent 16 semaines», alors que le minimum légal est de 14 semaines.

Economies «insignifiantes»

«Les fonctionnaires neuchâteloises ne sont pas privilégiées, comme le prétend la droite», a estimé la députée Verte Clarence Chollet. «La tendance va vers un allongement du congé maternité. Au moins 18 semaines sont recommandées par l'Organisation internationale du travail, une durée pratiquée par Migros, Lidl, Coop ou Aldi. Le canton de Genève offre 20 semaines.»

La proposition de passer à 16 semaines passe mal, même dans des milieux pas forcément à gauche. «A la police judiciaire neuchâteloise, personne ne la comprend», a précisé le président de son syndicat, Loïc Piteira. Et ceci alors même que les économies attendues seront «insignifiantes».